

2

**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

**Unité – Dignité – Travail**

-----



**Déclaration**  
**de Son Excellence Le Professeur Faustin Archange TOUADERA,**  
**Premier Ministre, Chef du Gouvernement**

**Au Sommet des Nations Unies sur le Changement Climatique**  
**Cancun, le 8 décembre 2010**

\*\*\*\*\*

- **Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- **Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Exécutifs des Accords Multilatéraux de l'Environnement,**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation,**
- **Distingués Invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

La seizième Conférence des parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques qui nous réunis ici à Cancun au Mexique, offre une fois de plus à l'humanité toute entière l'opportunité de discuter sur l'une des plus importantes questions de l'heure que sont les changements climatiques.

C'est donc pour moi un réel plaisir et un grand honneur de représenter mon pays la République Centrafricaine à cette importante rencontre.

Permettez-moi avant toute chose, d'exprimer au nom de son **Excellence, le Général d'Armée François BOZIZE, Président de la République, Chef de l'Etat**, mes sincères remerciements au Gouvernement et au Peuple frère mexicain pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé ainsi qu'à ma délégation.

- **Mesdames et Messieurs,**

La problématique des changements climatiques est un défi universel qui exige de notre part des réponses urgentes et efficaces que nous nous devons de placer en tête de nos priorités politiques afin de promouvoir le développement durable.

Le bouleversement climatique a des effets de grande portée sur l'économie et le social, sur la viabilité de l'environnement, sur la gouvernance, sur la paix et la sécurité.

L'Afrique dont la contribution aux émissions des gaz à effet de serre est négligeable, se trouve être le continent le plus vulnérable à la variabilité du climat.

La République Centrafricaine est engagée au côté des Etats de la planète, dans la lutte contre les changements climatiques, comme le témoigne la ratification de plusieurs instruments internationaux relatifs aux questions du climat.

Au niveau sous régional, la conservation des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale et la gestion durable de la biodiversité, au sein de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) qui regroupe les pays du bassin du Congo est une préoccupation commune.

Hier, à Copenhague, à l'issue de dures négociations, nous adoptons un accord politique non contraignant qui intègre les préoccupations des peuples de la planète, notamment celles des africains sur les questions du REDD+, de l'adaptation, du transfert de technologie et du financement que nous voulions adéquats, nouveaux, additionnels et prédictibles.

Hier, à Copenhague, les Etats riches avaient pris l'engagement de soutenir financièrement les Etats les plus vulnérables de la planète face aux menaces du changement climatique.

Aujourd'hui, à Cancun, un an après, mon pays la République Centrafricaine à l'instar de tous les pays africains note avec amertume le non respect des engagements de Copenhague.

Cependant, on note quelques avancées dans les négociations post-Copenhague notamment sur les questions des forêts avec le processus REDD+ dont nous émettons le vœu cher de voir aboutir à des actions concrètes en terme de financement pour sa mise œuvre.

Nous pensons que l'opérationnalisation des fonds fast-start est très importante pour mener à bien notre lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre de ce processus.

Permettez-moi ici de rassurer la Communauté Internationale que la République Centrafricaine, fidèle au respect de ses engagements et consciente des responsabilités qui sont les siennes de contribuer à la préservation du second massif forestier au monde, véritable poumon écologique de la planète, poursuivra inlassablement au côté des pays frères du bassin du Congo et des Etats africains, les efforts pour une exploitation rationnelle et durable des ressources forestières à travers la mise en œuvre des plans d'aménagement.

Ces efforts pour une bonne gouvernance des ressources forestières se matérialisent déjà par notre souscription au processus FLEGT qui permettra à la République Centrafricaine d'assurer une plus grande transparence et une meilleure traçabilité dans les activités forestières.

- **Mesdames, Messieurs,**

La COMIFAC reconnaît la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et réaffirme son principe des responsabilités communes mais différenciées en vertu duquel les pays développés devraient assurer le leadership conformément à leurs responsabilités.

L'Afrique ne doit pas continuer à payer pour des crimes dont elle n'est pas coupable. Les pays riches doivent aider les pays pauvres à s'adapter. C'est seulement à ce prix que nous pourrions inverser les tendances néfastes des changements climatiques en particulier et de la dégradation de l'environnement en générale.

Il est donc important qu'ici à Cancun, nous arrivons à mettre en place un régime légal sur la base d'un partenariat gagnant-gagnant.

La République Centrafricaine voudrait affirmer ici, du haut de cette tribune tout son soutien et son adhésion totale à la position commune africaine et la position du groupe des 77 plus la Chine sur les négociations du nouveau régime climat, basées sur les cinq piliers du plan d'action de Bali.

Sur les questions **d'adaptation**, la République Centrafricaine voudrait joindre sa voix à celles des autres pays moins avancés pour soutenir la proposition de création d'un Comité d'Adaptation et d'un mécanisme international chargé de la question des pertes et dommages liées au climat.

Sur les questions **d'atténuation**, la République Centrafricaine est solidaire de la position commune des pays de la COMIFAC qui entre autres:

- ✓ Interpelle les pays de l'annexe 1 à prendre des engagements juridiquement contraignants à la hauteur des recommandations du 4<sup>ème</sup> rapport du GIEC ;
- ✓ Considère que l'application du Plan de Convergence de la COMIFAC est une réponse idoine à la mise en œuvre des 3 conventions de Rio sur l'environnement ;
- ✓ Observe que le REDD+ est le mécanisme d'atténuation globalement le plus efficient.

Sur l'épineuse question de **financement**, mon pays rappelle la position commune des Etats d'Afrique Centrale notamment sur :

- ✓ Le respect des engagements souscrits à Copenhague, précisément les financements prévus en faveur des actions précoces ;
- ✓ L'initiative de la création du « Fond Vert Climat » dont la gestion pour l'Afrique implique la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- ✓ L'allègement par les institutions financières des procédures de décaissement des fonds.

Sur les questions du **transfert de technologie**, la République Centrafricaine sollicite des pays détenteurs de technologie un appui conséquent pour financer le transfert des technologies appropriées et renforcer les capacités des pays en la matière.

- **Mesdames, Messieurs,**
- **Distingués invités,**

Je ne saurais terminer mes propos sans saisir l'opportunité qui m'est offerte ici, pour formuler, au nom du peuple Centrafricain, à votre endroit ainsi que celles de vos familles respectives les vœux de paix, de bonheur et d'espoir pour les prochaines années.

Puissent les négociations de Cancun sauver notre planète et que Dieu nous protège!

Je vous remercie.